

Retour sur la saison d'animation estivale de la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier

Implantée à quelques kilomètres de Moulins, la Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier (RNNVA) s'étend sur neuf communes, couvrant ainsi 1450 hectares.

Elle protège les deux rives de l'Allier sur une vingtaine de kilomètres de long. Depuis sa création en 1994, elle est conjointement gérée par la LPO AuRA et l'ONF.

Cette année 2021, le Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique a débloqué un financement via les différentes DREAL pour valoriser les Réserves Naturelles Nationales de France. La DREAL AuRA a donc permis à la RNNVA via la LPO AuRA de recruter deux salariées animatrices en CDD, Floreen DAUNAS et Margot THARAN, pour animer la saison estivale 2021 sous la coordination de Jonathan DUPRIX, chargé de mission animation et en charge de la rédaction du projet pédagogique de la Réserve.



Accueil posté © LPO AuRA

Ce programme d'animation de la saison estivale 2021 était varié et visait plusieurs types de public : visites guidées, ateliers familles, accueils postés, balades crépusculaires, maraudages pédagogiques à pied et en canoë et ré-ouverture de l'espace muséographique de l'Espace Nature du val d'Allier à Moulins. Malgré une année compliquée en terme de gestion des animations, que cela soit du point de vue du contexte sanitaire mais aussi d'un été aux conditions météorologiques mitigées, ces missions ont offert la possibilité de pouvoir tester dans la Réserve les conditions et modalités d'accueil et de sensibilisation du public local et touristique ainsi que de déterminer si des actions similaires peuvent être renouvelées au cours de ces prochaines années en fonction de l'intérêt et de la participation du public et des partenaires. En effet, le souhait de la LPO serait de pouvoir pérenniser ce type de projet si le ministère de l'environnement et de la transition écologique pérennise ces financements aux Réserves Naturelles Nationales. Le retour du public (principalement local) montre un réel intérêt et une réelle demande pour une plus grande offre d'animations nature sur la Réserve.



Atelier Famille © LPO AuRA

Afin de formaliser et d'optimiser les actions de sensibilisation sur la Réserve, un document cadre a également été rédigé : le projet pédagogique de la Réserve. Il définira, les orientations pédagogiques de la Réserve que cela soit en termes d'approches pédagogiques, de publics cibles, de zones d'accueil cibles et de thématiques à décliner sous formes d'outils, ce qui devrait être un atout pour la réalisation des possibles prochaines saisons d'animations de la Réserve.

Jonathan Duprix



Sortie crépusculaire © LPO AuRA

La LPO et les mesures compensatoires de l'autoroute A79

Dans l'Allier, la RCEA est actuellement en travaux pour une mise aux normes autoroutières. Dans le cadre de ce projet les aménagements génèrent un impact sur l'environnement.

ALIAE, qui a été désigné concessionnaire de l'autoroute par l'État, se doit de mettre en place des mesures compensatoires sur les espèces et habitats impactés par les travaux. Parmi les habitats dégradés, on retrouve des zones humides, des boisements ou des milieux bocagers. La pie-grièche écorcheur, la cistude d'Europe, le cuivré des marais par exemple sont des espèces sur lesquelles une compensation a été définie pour ce projet.

Le travail de la LPO

La LPO DT Auvergne a été choisie par ALIAE début 2021 pour devenir gestionnaire de 14 des sites (représentants près de 400 ha) en mesures compensatoires. Le rôle de la LPO est tout d'abord de rédiger des plans de gestion pour les 5 années à venir sur ces sites. Ces plans de gestion comprennent notamment l'ensemble des travaux qui seront réalisés afin de restaurer des habitats sur les sites choisis. Pour donner quelques exemples des chantiers qui vont être mis en place, nous aurons la conversion de cultures de céréales en prairies, la plantation de haies (47 km au total tout de même), le creusement de mares, la restauration de cours d'eau, etc.



Agrion de Mercure © Simon Milliet



Cistudes d'Europe sur le site de Beaulon © Simon Milliet

De plus, ALIAE a une obligation de mettre en place des suivis naturalistes sur les sites. La LPO a de ce fait réalisé en 2021 l'état initial de la biodiversité sur ses sites et de nombreux suivis seront encore effectués les années à venir. Les salariés de la LPO à Moulins font, par exemple, des suivis sur la qualité des boisements, sur l'avifaune nicheuse ou sur des espèces en particulier comme le crapaud calamite, l'agrion de Mercure ou le castor d'Europe.

La LPO accompagne également d'autres associations comme Symbiose Allier et la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Allier sur la gestion de leurs sites en mesures compensatoires.

Les enjeux

Il s'agit ici d'un projet autoroutier très important avec un impact non négligeable sur les écosystèmes. La compensation environnementale permet tout de même de protéger l'environnement sur une zone en contrepartie des dégâts créés par les travaux. Dans le cadre de la RCEA, sur les sites choisis la biodiversité sera protégée et améliorée pendant au moins 48 ans, le temps de la concession d'ALIAE. La LPO a donc un rôle important à jouer afin que ces mesures soient les plus bénéfiques possibles pour la nature.

Simon Milliet



Etang du site de Beaulon © LPO AuRA

50 ans d'engagement pour la biodiversité !

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes délégation territoriale Auvergne a eu 50 ans en 2021.

50 ans d'actions de protection de la biodiversité, de gestion de sites naturels et de sensibilisation à l'environnement. 50 ans durant lesquels des hommes et des femmes, salarié(e)s et bénévoles, se sont investis sur le territoire auvergnat pour mener des projets et actions variés en faveur de l'environnement. Pour célébrer ces 50 années d'engagement pour la préservation de la biodiversité, une semaine d'animations diverses, ponctuée de 3 temps forts, aura lieu du 14 au 22 mai 2022. Programme complet à venir.



Magali Germain

Quand, comment et pourquoi arrêter le nourrissage au printemps ?



Rougequeue noir © Jean-François Carrias



Troglodyte mignon © Martin Yvan

Lorsque le sol est gelé ou recouvert de neige, les oiseaux peinent à trouver de la nourriture. Leur mettre à disposition graines et fruits à cette période est donc une aide non négligeable pour leur survie.

Mais lors du redoux, quand ils commencent à établir leur territoire, débutent la construction de leur nid ou de recherche d'une cavité pour nicher, la mise à disposition de nourriture n'est plus nécessaire, la nature fournissant suffisamment d'aliments « de saison » à l'avifaune, y compris dans les villes. Ainsi, nous vous conseillons d'arrêter progressivement, durant 7 à 10 jours, le nourrissage et de nettoyer et désinfecter avec des produits naturels votre mangeoire avant de la ranger pour la prochaine période de gel.

Cet arrêt est important car les lipides des graines ou des boules de graisse ne sont pas adaptés aux futurs poussins qui doivent être nourris exclusivement de protéines, et de nombreuses espèces deviennent ainsi insectivores. D'autre part, la dépendance à un lieu précis de nourrissage doit cesser pour inciter les oiseaux à chercher par eux-mêmes la nourriture la plus adéquate à leur biologie. En outre, un nourrissage permanent favorise le risque de transmission de maladies, augmente les taux de prédation, engendre des perturbations physiologiques et peut altérer la composition de la communauté aviaire.

En revanche, vous pouvez préserver ou restaurer leurs ressources alimentaires, et ainsi continuer à les « nourrir », en favorisant la présence des insectes par de petits aménagements au jardin (compost, tas de bois ou de feuilles mortes, bois mort, fleurs sauvages et hautes herbes, gîtes à insectes, ...) et en jardinant écologique. Nos conseils sur refuges.lpo.fr.

Magali Germain

Une nouvelle espèce nicheuse en Auvergne : l'élanion blanc (*Elanus caeruleus*)

L'élanion blanc est dans une dynamique d'expansion en France.

Originaire d'Afrique du nord et d'Espagne, l'espèce s'est installée pour la première fois en 1983 puis a établi une petite population dans les années 1990 dans le bassin de l'Adour en Aquitaine avant d'étendre son aire de répartition à partir des années 2000. Au début des années 2010, l'espèce se lance à la conquête du territoire national.

L'élanion fréquente les paysages ouverts de cultures, de prairies parsemées de haies, bosquets et arbres isolés et consomme principalement des micromammifères.

Son comportement est assez erratique et il peut se déplacer sur de longues distances. Les comportements reproducteurs peuvent commencer dès février et se poursuivre jusqu'en octobre. Le nid est construit sur la branche d'un arbre dont la hauteur peut être très variable. 3 à 5 œufs sont pondus, couvés principalement par la femelle, ravitaillée par le mâle. Plusieurs pontes peuvent être entreprises successivement.



Élanion Blanc © Romain Riols

Des observations d'oiseaux isolés en période de reproduction sont constatées en Auvergne depuis 2017. En 2020, le nombre d'observations avait déjà augmenté avec 18 données, mais l'Auvergne reste une des rares régions françaises où l'espèce n'a encore jamais niché.

Cependant, cette année, entre janvier et mi-novembre, 384 données ont été enregistrées sur faune-auvergne.org ! De mars à octobre, 14 cas de reproduction certaine sont constatés !



Élanion blanc, nichée © Cyril Engelvin

Allier : 7 cas de reproduction. 2 nichées avec un minimum de 1 jeune volant, 2 nichées avec 2 jeunes volants et 3 nichées avec 4 jeunes volants.

Puy de Dôme : 3 cas de reproduction. Une reproduction en mars échoue. 1 nichée avec 3 jeunes et une nichée avec 4 jeunes volants.

Haute-Loire : 2 cas de reproduction. Une reproduction échoue. 1 nichée avec 5 jeunes à l'envol.

Cantal : 2 cas de reproduction. 2 échecs constatés, dont un avec des jeunes pratiquement volants.

La forte présence de campagnols cette saison a sans aucun doute favorisé l'installation de l'espèce en Auvergne. Une première analyse de pelotes de rejection atteste que sur 116 proies consommées, 109 étaient des campagnols des champs et 7 des campagnols souterrains.

En novembre 2021, des dortoirs sont observés dans le Puy-de-Dôme et l'Allier, regroupant des adultes et des jeunes de l'année (max de 7 et 11 individus).

La prochaine saison nous permettra de suivre si l'installation de cette nouvelle espèce se confirme, cet oiseau étant plus habitué au climat doux que continental, comme c'est le cas en Auvergne.